

Février 2026

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

**Florent Bidaud**, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

## Certification du soja « responsable » au Brésil

Paru en janvier 2026, un article du *Journal of Peasant Studies* s'intéresse aux effets de l'adoption du label *Round Table on Responsible Soy* (RTRS) dans l'État du Mato Grosso, principal bassin de production de soja au Brésil. Mis en place en 2006, ce standard privé permet aux entreprises agro-alimentaires d'afficher, auprès du consommateur, leur soutien à un soja produit selon des exigences sociales et environnementales vérifiées par audit. Il a beaucoup progressé au cours de la dernière décennie (figure), même s'il représente encore une faible part des quantités produites (2,7 % au Brésil en 2021). Deux voies principales de certification sont prévues. Soit l'entreprise s'approvisionne en produit certifié *via* une filière spécifique, avec une « chaîne de contrôle » garantissant l'origine tout au long de la chaîne de valeur. Soit (le plus souvent) elle achète des « crédits » virtuels sur la plateforme RTRS. Les transactions sont alors indépendantes du flux physique des grains. L'achat de droits correspondant à un volume de soja responsable, produit par ailleurs par des fermes certifiées, lui permet d'utiliser le logo RTRS sur ses produits, même si le soja qu'elle transforme réellement provient de filières conventionnelles.

### Production de soja certifié RTRS et superficies cultivées correspondantes, dans le monde et au Brésil

Year	Soybean production (tonnes)		Area of soybeans planted (ha)	
	Global	Brazil	Global	Brazil
2022	7,048,484	5,988,052	2,028,070	1,565,391
2021	4,639,071	3,636,118	1,332,065	967,864
2020	4,799,011	3,677,721	1,371,255	970,878
2019	4,114,443	3,350,343	1.1 million	910,974
2018	4,465,232	3,919,545	No information**	1,041,369
2017	4,149,069	3,329,016	1,241,617	952,388

Source : *Journal of Peasant Studies*

Pour cerner les effets de la certification sur le terrain, les auteurs s'appuient sur des données fournies par le consultant externe de la RTRS au Brésil. Ils sont aussi allés enquêter dans les zones à forte densité de fermes certifiées. Ils rendent notamment compte d'une visite à Itamarati Norte, « vitrine » de la RTRS pour le groupe Amaggi, qui couvre 105 000 hectares, avec des zones de végétation native et des aires protégées sur ou à proximité du domaine. Dans les différents cas d'étude, les changements observés sont d'ordre organisationnel : amélioration des conditions de résidence (avec un village de 2 400 travailleurs dans la ferme-modèle), protocoles de travail plus stricts (limitation de l'exposition aux pesticides avec la création de buanderies pour nettoyer les habits), gestion des déchets (éloignement des cours d'eau) et surveillance géolocalisée du risque de déforestation.

En revanche, sur le plan agronomique, le « paquet technique OGM + intrants chimiques + grande propriété », lui, n'est pas remis en cause, même s'il prend des formes nouvelles (non-labour). De plus, la longueur des chaînes d'approvisionnement et l'usage du soja comme aliment du bétail, rendent son origine peu visible pour le consommateur final, ce qui limite la pression sur les acheteurs de l'aval (industries agroalimentaires, producteurs de viande et grande distribution). Faute de signal du marché, les grands négociants (ADM, Bunge, Cargill, Louis Dreyfus, COFCO) restent dans une posture attentiste et ils n'augmentent pas leurs achats de soja certifié. Enfin, même si le standard peut, sous certains aspects, paraître plus strict que la loi brésilienne, son effet sur la déforestation légale est limité. L'État est peu impliqué et l'absence des représentants autochtones, dans la gouvernance, occulte leurs revendications, pourtant nombreuses (193 conflits ruraux recensés dans le Mato Grosso en 2020, dont 169 liés au foncier, 22 à l'eau et 2 au droit du travail).

## Santé mentale et soutien entre pairs agriculteurs : le cas du *Farming Forum*

Paru dans le *Journal of Rural Studies* en février 2026, un article s'intéresse au principal forum de discussion en ligne destiné aux agriculteurs britanniques, [The Farming Forum](#). Lancé en 2013, il compte 45 000 utilisateurs enregistrés et jusqu'à 50 000 visiteurs par jour. Joue-t-il un rôle en matière de santé mentale et de bien-être ? Peut-il être considéré comme un dispositif de soutien ? Pour répondre à ces questions, les auteurs ont analysé un corpus de 2 600 messages initiaux et 6 000 réponses, ainsi qu'un fil spécifique consacré aux [pensées suicidaires](#). 77 % des messages initiaux relèvent d'une demande explicite de conseils pratiques, réglementaires ou personnels. Mais la majorité des échanges (63 %) n'a pas de contenu technique, servant avant tout à la socialisation (sympathie affichée, notamment sous forme d'émojis). Le fil sur le suicide, initié par un modérateur, est le seul où le bien-être psychique est abordé frontalement, les agriculteurs restant par ailleurs peu disert sur le sujet. Les remarques déplacées y sont peu nombreuses et généralement recadrées par les autres participants. Pour améliorer la qualité du forum, les auteurs s'interrogent sur l'opportunité de l'ouvrir à d'autres professions (vétérinaires, conseillers, etc.).

Source : *Journal of Rural Studies* <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2026.104027>

## La consommation alimentaire des seniors, entre distinction et homogénéisation

Parue en janvier 2026, une étude de FranceAgriMer dresse un état des consommations alimentaires des personnes âgées de plus de 65 ans en France. En 2024, ils sont 14 millions, soit 22 % de la population, et représentent 40 milliards d'euros de dépenses alimentaires à domicile, soit près de 30 % du total. La composition du panier alimentaire résiste bien aux périodes de crise (covid, inflation). Les évolutions entre 2007 et 2024 montrent un rapprochement avec le reste de la population, notamment pour le temps consacré à la cuisine et pour la consommation de plats préparés (11 kg/an en 2024, soit un kg de plus que la moyenne nationale, et 2,5 kg de plus qu'il y a 15 ans). L'analyse met aussi en évidence des conduites différentes des autres catégories d'âge : achats de viande et consommation de bio plus élevés, moindre sensibilité aux considérations environnementales, fréquentation des circuits spécialisés pour les fruits et légumes.

Source : FranceAgriMer <https://www.franceagrimer.fr/chiffre-et-analyses-economiques/consommation-alimentaire-des-seniors-de-2007-2024-entre-distinction>

## Modernisation agricole et recompositions de la gouvernance de l'eau en Chine

S'appuyant sur une enquête de terrain menée dans un comté du Shandong (province côtière de l'est de la Chine), un article du *Journal of Agrarian Change* de février 2026 offre un éclairage sur le programme d'amélioration des terres agricoles, lancé en 2019. En cinq ans, le gouvernement central a injecté plus de 305 milliards de yuans (43 milliards de dollars) pour transformer près de 30 millions d'hectares dans tout le pays. La gestion de l'irrigation, auparavant confiée à des associations d'usagers, s'est réorganisée au profit des gouvernements locaux (cantons), qui prennent en charge l'entretien des puits et des canalisations. Pour obtenir des résultats rapides et rendre compte au pouvoir central des progrès en matière de sécurité alimentaire, les autorités locales privilégient les grandes exploitations (puits dédiés, tarifs électriques bas). Les petits producteurs supportent des coûts plus élevés, des démarches jugées pénibles (rechargement d'une carte à puce au centre de services agricoles du canton, pendant les horaires de bureau), ou restent hors des zones modernisées. Enfin, l'absence de contrôle strict des prélèvements se traduit par la baisse des nappes phréatiques et un risque d'affaissement des sols.

Source : *Journal of Agrarian Change* <https://doi.org/10.1111/joac.70072>

## Fromage de Comté et vache montbéliarde : des communs aux effets protecteurs ?

Mis en ligne en février 2026 par la *Revue française des affaires sociales*, un article de S. Petit (Inrae) et C. Mougenot (université de Liège) étudie l'articulation entre deux « communs » du massif jurassien : le fromage de Comté (AOP) et la race bovine montbéliarde. S'inspirant d'Ostrom, le « commun » est défini comme une ressource partagée dont la pérennité repose sur un système de droits et d'obligations liant les participants, et une gouvernance collective qui assure le respect de ces règles. Bien avant les systèmes de protection sociale modernes, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le système des « fruitières » impose de mélanger les laits de plusieurs fermes, il donne accès à des pâturages communaux et permet aux petits producteurs de participer à la production des grosses meules de fromage. Aujourd'hui, face aux fluctuations des prix, un collègue interprofessionnel associant producteurs, transformateurs et affineurs régule l'offre et maintient un prix du lait élevé. La gestion de la race bovine a été centralisée à l'échelle nationale (loi de 1966), avant d'être privatisée et intégrée aux marchés mondiaux de la génétique (années 2000). Les éleveurs, simples clients de technologies qu'ils ne maîtrisent plus, ont perdu le contrôle de l'évolution du cheptel. Ainsi, les deux communs se sont « désencastrés ».

Source : *Revue française des affaires sociales* <https://doi.org/10.3917/rfas.254.0038>